

Bruxelles, le 6 avril 1928

Monsieur _____,

En suite à votre demande d'installation d'un poste radioélectrique privé d'émission, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien verser le plus tôt possible au compte chèques postaux n° 5030 du comptable des télégraphes de Bruxelles Central, une somme de fr. 52.50 se répartissant comme suit:

Redevance de contrôle: 50 f.

_____ " d'utilisation:

Frais de timbre: 2.50 f.

Payé 16-4-28.

Veuillez bien mentionner au dos du bordereau de versement: Redevance pour un poste ÉMETTEUR de T.S.F.

Agréez, Monsieur _____, l'assurance de ma considération distinguée.